

## Equipe 7

### *Compte-rendu de la réunion n°3 du 27.02.15*

*avec l'expert M.R.P. (Mr Warin)*

#### Caractéristiques de la réunion

---

Date	27/02/2015
Heure de début	16h00
Durée	45 min
Personnes convoquées(4)	Bruno WARIN, Gautier CANDAES, Serigne Saliou TOURE, Juliette POUZET
Personnes présentes (4)	Bruno WARIN, Gautier CANDAES, Serigne Saliou TOURE, Juliette POUZET
Animateur	Gautier CANDAES
Secrétaire	Juliette POUZET
Relecteur	Bruno Warin
Document distribué avant la réunion	Règlement de l'équipe
Document distribué pendant la réunion	Grille d'évaluation et exemples de sites de suivi de projet



Antonin BRONNER  
Gautier CANDAES  
Juliette POUZET  
Alexis RENO  
Serigne Saliou TOURE  
Antoine VASTEL

# 1. Rappel de l'ordre du jour

---

- Avis de l'expert sur le site web
- Avis de l'expert sur le règlement d'équipe
- Retour de l'expert sur la possibilité de faire une réunion avec deux tuteurs présents

# 2. Description de la réunion

---

Gautier présente les membres de l'équipe participant à la réunion et rappelle l'ordre du jour. Il demande si tout le monde est d'accord avec l'ordre du jour et/ou si quelqu'un a quelque chose à ajouter. Mr Warin répond qu'il souhaite faire part de quelques remarques sur les comptes rendus de réunion que l'équipe a produits jusqu'alors. Ce point sera donc abordé en fin de réunion.

Mr Warin ajoute que la réunion risque d'être assez longue vu les remarques et informations qu'il souhaite donner. Gautier répond qu'il est possible de dépasser le créneau prévu initialement puisqu'aucun des membres présents n'a de réunion après.

Gautier commence par aborder le sujet du site web.

## Site web de suivi de projet

Mr Warin donne son avis sur l'avancement du site web. Il commence par indiquer qu'il a ajouté un document sur Moodle intitulé « grille d'évaluation et exemples pour le site web de suivi de projet ». Ce document précise les attentes concernant le site web de suivi de projet des équipes. Il remet un exemplaire imprimé du document à l'équipe.

Mr Warin rappelle qu'une 1<sup>ère</sup> évaluation du site web aura lieu le 03/03/2015. Une seconde aura lieu en toute fin de projet.

Mr Warin débute ensuite la présentation du document « grille d'évaluation et exemples pour le site web de suivi de projet ». Il explique que chaque section du site peut rapporter un certain nombre de points et que le total des points est de 20. Comme le montre l'extrait du document :

Section	Points
Accueil	2
Présentation	1
Membres	3
Réunions	5
Livrables collectifs	4
Livrables individuels	4
Liens	1
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>

Une fois la qualité des sections notée. Trois autres éléments peuvent influencés la note : Structure du site et menu, Haut de page du site, Logo de l'équipe. A chacun de ces éléments est affecté une plage de coefficients comme le montre l'extrait du document ci-dessous. Le nombre de points obtenus lors de l'évaluation des sections est ainsi multiplié par des coefficients entre 0 et 1. Donc la note peut augmenter ou régresser

Eléments	Coeff. Min	Coeff. Max
Structure et Menu	0,9	1
Haut de pages	0,9	1,1
Logo	0,9	1,1
<b>TOTAL</b>	<b>0,729</b>	<b>1,21</b>

Si l'équipe obtient 14 en additionnant les points des 7 sections et obtient les coefficients : 1 pour le Menu, 1 pour haut de page et 1,1 pour le logo. La note finale est  $14 \times 1 \times 1 \times 1,1 = 15,40$ . Cette note peut être ajustée pour tenir compte d'un effet systémique de l'ensemble. Mr Warin se garde donc une liberté d'un ou deux points. En effet, il n'est pas toujours évident de noter justement avec une notation très détaillée comme celle expliquée. Ainsi la note peut varier de plus ou moins deux points après application du barème pour que celle-ci reflète au mieux le travail fourni.

Mr Warin propose de parcourir le site Web de l'équipe et d'indiquer les détails qu'il manque.

### Section "Accueil"

Pour la page d'accueil, seul le logo de l'équipe est présent. Mr Warin fait remarquer qu'il faut ajouter les 3 autres logos manquants (les logos de Lille 1, Mepulco et Polytech Lille). Mr Warin, notifie également que le logo d'équipe est réellement de bonne qualité. Il demande qui l'a réalisé et si la personne a formé le reste de l'équipe sur les techniques qu'elle a utilisées pour faire ce logo ? Gautier explique que c'est Alexis, qui a de bonnes connaissances en Photoshop, qui a réalisé ce logo. Gautier confirme ensuite qu'Alexis a effectivement expliqué comment il l'avait réalisé. Mr Warin félicite de nouveau l'équipe pour ce travail.

Mr Warin montre que dans le document distribué (« grille d'évaluation et exemples pour le site web de suivi de projet ») il y a, pour chacune des 7 sections du site, des exemples de ce qu'il faut faire. Cependant ces exemples ne sont pas toujours parfaits, par exemple, sur un site il y a bien les 4 logos demandés mais ceux-ci ne sont pas assez visibles.

### Menu

Il est demandé de faire sept rubriques, Mr Warin remarque que ce critère a été respecté. Il félicite l'équipe pour l'avancement de son site. Il juge que c'est l'un des sites de suivi de projet les plus avancés. Il est globalement très satisfait.

### Section "Présentation"

Mr Warin estime que la légère description présente pour le moment n'est pas suffisante. Il demande de modifier cette rubrique en accord avec le document qu'il vient de fournir.



## Section "Membres"

Concernant la page "Membres", Mr Warin la qualifie de « très bien ». Il indique tout de même que le texte est un peu trop petit, et qu'il serait judicieux de mettre les éléments les plus importants en gras. De plus, la photo de chaque membre n'est pas au même format, il faut donc penser à les homogénéiser. Mr Warin rappelle que l'équipe trouvera tous les détails nécessaires dans le document (« grille d'évaluation et exemples pour le site web de suivi de projet », il suffit de les suivre).

Pour ce qui est des CV, l'équipe a présenté les points forts et les points à améliorer pour chaque membre. Mr Warin informe qu'il préférerait que soit mis 2 points forts et « le point fort en cours d'acquisition ». Le terme « le point fort en cours d'acquisition » désigne en fait le « point à améliorer » mais la nouvelle tournure permet d'être encore plus positif.

## Section "Réunions"

Mr Warin commence par qualifier cette page de « très bien » puis il répète « même parfait ».

La seule chose qui peut être éventuellement modifiée, c'est la forme du tableau. En effet, Saliou a choisi de faire un tableau assez épuré où il ne fait pas apparaître les lignes de séparation. Mr Warin pense que le tableau serait plus clair avec des lignes de séparation. Mr Warin précise qu'il s'agit uniquement de son point de vue, et qu'il ne prétend pas détenir la vérité absolue pour ce qui concerne l'esthétique. Ce domaine n'étant absolument pas sa spécialité. Gautier demande donc confirmation que l'expert ne tiendra pas compte de ce détail dans sa notation puisque ce critère est trop subjectif. Mr Warin insiste alors qu'il s'agit bien d'un ressenti personnel.

## Section "Livrables collectifs"

Mr Warin rappelle que dans cette section, il faut bien séparer les rendus du projet pédagogique des rendus du projet productif. Il faut faire un tableau pour les rendus du projet pédagogique et un autre tableau pour les rendus du projet productif.

Il détaille les colonnes que doit contenir chaque "tableau de réunion". Notamment pour chaque réunion, il faut préciser le nom, le code de la réunion s'il en existe un, mais également un responsable. Cette dernière information n'est pas propre à la méthode MRP et Mr Warin signale qu'il a jugé utile de l'ajouter cette année. Il explique ainsi en quoi cette information est importante.

Par exemple lorsqu'un travail collectif n'est pas complet du fait du manquement d'un des membres de l'équipe. Le tuteur va se poser les questions : Est-ce que la faute du responsable qui n'aurait pas assez sollicité le membre en question ? Ou y a-t-il un réel manque d'implication de la part du membre concerné de l'équipe ?

En sachant qui est le responsable du travail collectif, le tuteur sait à qui s'adresser. Le responsable peut alors expliquer qu'il avait donné des deadlines qui n'ont pas été respectées. Si de plus le responsable a fait des rappels à la personne pour qu'elle fasse la tâche qui lui a été demandée, et peut par exemple exhiber des mails de ces rappels, le responsable n'est alors pas fautif.

Si en revanche le responsable n'est pas capable de montrer qu'il a fait tout ce qui était possible pour que le travail soit fait, le tuteur en déduira que le responsable n'a pas bien tenu son rôle. Il faut donc garder une

trace, notamment par les comptes rendus de réunion et les mails, pour pouvoir justifier de la situation réelle.

### Section "Livrables individuels"

Les critères sont globalement les mêmes que pour la page « Livrables collectifs » excepté qu'il n'y a quasiment que des livrables pédagogiques. Cependant il peut y avoir quelques livrables productifs. Mr Warin donne l'exemple d'un document produit par une personne de l'équipe dans le but de former les autres membres à une méthode ou une compétence qu'il a déjà acquise lors du projet productif.

Pour finir le point concernant le site internet, Mr Warin demande si nous sommes satisfaits de ce retour. Gautier affirme que nous sommes tout à fait ravis de ce retour constructif.

## Règlement d'équipe

Gautier passe au sujet suivant : le règlement d'équipe.

Bien que celui-ci ait déjà été envoyé par Juliette mercredi soir, Mr Warin n'a malheureusement pas vu ce message sur le forum parmi les nombreux messages qu'il reçoit de toutes les équipes.

Mr Warin, analyse donc en direct le règlement.

Il est plutôt satisfait des différentes rubriques présentes. Concernant la nomenclature utilisée pour désigner les documents, Mr Warin indique que le format de la date JJMMAAAA pourrait être segmenté par des tirets par exemple (JJ-MM-AAAA). Cette remarque n'est qu'un avis personnel. Il apprécie tout de même la nomenclature adoptée, et notamment la numérotation des réunions (exemple : H1 pour la 1<sup>ère</sup> réunion avec Mr Hoogstoel, W3 pour la 3<sup>ème</sup> réunion avec Mr Warin, etc.).

Pour terminer, Mr Warin remarque avec étonnement que le règlement de l'équipe comporte une section concernant les risques au sein de l'équipe. Il demande donc si l'équipe a pris cette initiative par elle-même ou s'il en avait déjà parlé. Gautier lui explique qu'en effet, lors de la réunion de la semaine dernière, Mr Warin avait averti qu'il fallait absolument parler des risques de dysfonctionnements potentiels de l'équipe dans le règlement.

Mr Warin s'interroge également si l'équipe a consulté le site de Rémi Bachelet. Juliette répond qu'elle n'a pas regardé toutes les vidéos concernant les risques mais seulement quelques unes. Mr Warin conseille de suivre le cours intitulé "Démarche de gestion des risques" et si l'équipe a le temps celui intitulé « Analyse stratégique ».

Mr Warin demande de classer les risques de l'équipe par ordre de criticité, ce qui correspond à la multiplication du degré de fréquence par le degré d'impact. Il ajoute, que l'équipe devrait ajouter un autre critère d'évaluation du risque : "Pouvons-nous détecter le risque quand il se produit ?" Dans un véhicule automobile, le risque de fuite du liquide de frein est un risque critique mais comme il est détecté par des capteurs et que l'automobiliste en est averti, ce risque devient moins critique.

En ce qui concerne l'équipe, le chef de projet devrait donner son avis sur le fonctionnement de l'équipe régulièrement afin de détecter si un risque se manifeste.

Mr Warin observe que le règlement de l'équipe a inventorié beaucoup de risques mais il semble tout de même content du travail réalisé. Il relève cependant que les principaux risques manquent de précision. L'équipe devrait à des mesures d'évaluation à mi-projet pour prévenir certains problèmes comme l'absence ou la démotivation d'un membre de l'équipe.

Mr Warin s'interroge ensuite sur le fonctionnement de l'équipe. Il regarde la liste des membres de l'équipe. Il note qu'Antonin est assez mal classé pour l'examen de SIO. Mais comme cela est basé sur une seule note ce n'est pas vraiment significatif.

Globalement Mr Warin se réjouit de l'avancement de de l'équipe. Il en déduit que l'équipe est une « bonne équipe », il espère donc que cela continuera tout au long du projet. Il compte sur l'équipe pour qu'elle se challenge et se surpasse pour un résultat optimal. Il rappelle de donner des responsabilités à chaque membre de l'équipe. La responsabilité est une réelle source de motivation !

Pour conclure sur ce sujet, Mr Warin rappelle les modifications à apporter :

- ajouter le critère « criticité »
- détailler les 2 ou 3 risques les plus graves
- regarder le module « Démarche de gestion des risques » sur le site de Remi Bachelet

## Réunion avec deux tuteurs

Gautier poursuit la réunion en rappelant que l'équipe avait demandé la semaine dernière si une réunion avec deux tuteurs serait envisageable. Mr Warin explique qu'il a parlé de cette idée avec Mr Hoogstoel et Mr Legros. Bien qu'ils jugent tous cette idée d'innovante, ils ont réfléchi plus en détails et se sont rendus compte que cela ne refléterai pas bien la réalité. Mr Warin se trouve donc maintenant défavorable à la question. Mr Warin n'en a pas parlé avec Mr Ortiz mais a priori ce ne sera donc pas possible d'organiser ce type de réunion. L'équipe peut éventuellement en reparler avec les autres tuteurs si elle souhaite absolument en faire une.

Mr Warin profite de ce sujet pour conseiller de ne pas être plus de trois membres de l'équipe à une réunion. En effet, le coût budgétaire d'une réunion est proportionnel au nombre de personnes présentes. Donc, à moins qu'il y ait une raison bien particulière, une réunion avec plus de trois personnes serait une perte de temps donc une perte d'argent.

## Compte rendu

Comme Mr Warin l'avait demandé en début de réunion, Gautier lui donne la parole pour parler des comptes rendus de réunion. Mr Warin commence par rappeler que le lien du compte-rendu du 13/02/2015 sur la page "Négociation et suivi de rendez-vous" sur Moodle n'est toujours pas ajouté. Juliette réponds que l'équipe n'avait pas vu cet oubli et qu'elle l'ajoutera dès que possible.

Mr Warin enchaîne sur le compte-rendu de la réunion du 20/02/2015. Celui-ci a été rédigé par Gautier. Mr Warin félicite Gautier pour ce travail. Il trouve que c'est un très bon compte rendu. Il indique que dans ce domaine, cette fois, il est spécialiste (contrairement au domaine du graphisme abordé en début de réunion

pour le site web). Pour améliorer les prochains comptes rendus, Mr Warin demande de ne pas mettre de page de garde et de ne pas changer de page pour chaque rubrique du rendu. En conclusion il souhaite que le nombre de pages des comptes rendus soit réduit. En revanche sur certains points il aimerait que cela soit plus précis. Par exemple il est dit dans le compte rendu « nous nous attendions à une meilleure note », il aurait été bien de rappeler qu'elle était cette note.

Avant de continuer ses remarques, Mr Warin indique que ses conseils valent surtout pour les comptes rendus de ses propres réunions. Il demande des comptes rendus très détaillés mais que cela peut ne pas être valable pour tous les autres tuteurs, notamment pour Mr Legros. Pour comprendre cette différence, Mr Warin explique l'organisation matricielle. En effet, une entreprise peut être vue comme un ensemble de services : marketing, bureau des méthodes, atelier, etc.

Pour réaliser un projet, l'entreprise peut adopter une organisation séquentielle. Le projet passe de service en service et se construit ainsi peu à peu. Dans cette organisation, chaque service a son responsable propre. Chaque personne a un chef et un seul.

Une deuxième solution que l'entreprise peut adopter est celle de l'organisation matricielle. Un chef de projet est nommé et va aller de service en service pour faire avancer le projet. Le risque de cette deuxième solution, pourtant très utilisée en entreprise, est que les intervenants du projet ont deux autorités : le chef de projet et le chef de service qui notamment participe à la détermination des dates de vacances, des promotions salariales, etc. Mr Warin demande alors, quel est le rapport avec le projet PSI.

Naturellement, Gautier répond que dans notre cas, il y a quatre tuteurs donc quatre autorités ! Ainsi l'équipe risque pendant le projet d'être confronté à des contradictions parmi les quatre avis des tuteurs ! Cependant, le projet se passe normalement assez bien puisque les tuteurs essaient de se mettre d'accord sur les règles du jeu.

Mr Warin reprend son analyse des détails à rectifier concernant le rapport du 20/02/2015. Il est noté qu'il faut « centrer les tableaux » mais il aurait fallu écrire "centrer le contenu des tableaux" et non les tableaux eux-mêmes. Gautier confirme qu'il s'est en effet mal exprimé dans le compte-rendu.

Mr Warin relève la franchise des propos de Gautier dans le compte-rendu, en raison de la phrase « les excuses données ne conviennent pas à Mr Warin ». Par contre il aurait fallu développer ces excuses. Encore une fois, Mr Warin dit qu'il s'agit de son point de vue, mais que Mr Legros (le Client) ne dirait certainement pas exactement la même chose. Mr Legros préfère des comptes rendus moins détaillés.

Enfin Mr Warin relève le terme « rigolade » utilisé par Gautier dans le compte-rendu. Il explique que même entre guillemets ce terme ne doit pas être employé dans un compte-rendu. Il aurait fallu trouver un autre moyen de qualifier la situation, comme « moment de détente » par exemple. Gautier reconnaît la familiarité du mot « rigolade » mais il n'avait pas réussi à trouver le mot approprié.

Mr Warin conclut sur ce compte-rendu en disant à Gautier que c'est un « très bon compte rendu ». Mr Warin ayant déjà eu Gautier en tant qu'étudiant à l'IUT Informatique à Calais, il ajoute qu'il comprend pourquoi le compte-rendu est aussi bien fait. En effet, il est demandé aux élèves de DUT de faire des comptes-rendus de ce type. Mr Warin déclare qu'il aurait noté ce compte-rendu par un 16,5.

Pour terminer, Mr Warin rappelle qu'il faut ajouter un responsable aux documents dans le site web ! Il s'adresse à Saliou pour lui dire qu'il a bien avancé sur le site et qu'il ne reste plus qu'à « donner un dernier tour de vis » pour que le site soit parfait.

Gautier remercie l'expert pour cette réunion et les précieux conseils qu'il a donné.

### 3. Travail à faire

---

- Saliou doit peaufiner le site web : ajouter les 3 logos manquants, mettre les photos des membres à la même taille, ajouter le responsable dans le tableau des livrables
- L'équipe doit modifier le règlement d'équipe : ajouter la criticité au tableau des risques, développer les 2 risques les plus importants
- Améliorer les comptes-rendus : enlever la page de garde, être plus précis
- Juliette doit rédiger le compte-rendu sous 48h (relecteur : Serigne Saliou TOURE)

